



Procès-verbal de délibération du Comité technique Appel à créations – 2^e édition de Forêt Monumentale

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 27 avril de 10h30 à 12h30, s'est tenue en visioconférence, la séance de délibération du Comité technique pour la 1^e phase de l'appel à créations artistiques de la 2^e édition de Forêt Monumentale.

Étaient présents à cette séance les membres du Comité technique suivants :

- Madame Cristina ALGARRA, commissaire artistique de la deuxième édition de Forêt monumentale,
- Madame Florence ALLAER, Chargée de mission gestion forestière durable du Parc naturel Régional des Boucles de la Seine,
- Madame Marianne AUFFRET, Chargée de projets culturels au service manifestations culturelles de la Métropole Rouen Normandie,
- Victor AVENAS, Responsable accueil du public et biodiversité pour la Normandie à l'Office National des Forêts
- Monsieur Jérôme FELIN, Conseiller Arts plastiques de la DRAC Normandie,
- Monsieur Guillaume FRESNEL, Directeur adjoint de l'environnement de la Métropole Rouen Normandie.
- Madame Christine GAILLARD, Directrice de la Culture de la Métropole Rouen Normandie
- Madame Virginie MALOT, cheffe de cabinet de la Mairie de Canteleu,
- Monsieur Eric SEGURA, Responsable de l'unité territoriale Forêts Périurbaines de Rouen de l'Office National des Forêts
- Madame Christelle SIMON, Responsable du Service forêt de la Métropole Rouen Normandie

Étaient excusés à cette séance les membres du Comité technique suivants

- Madame Anne BECHEREL, Directrice de la Communication externe de la Métropole Rouen Normandie,
- Madame Elsa LIBIS, Cheffe de projet à l'Agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts.
- Madame Caroline LIZER, Responsable de la médiathèque de la Ville de Canteleu,
- Monsieur Laurent PATOLE, Responsable de service manifestations culturelles de la Métropole Rouen Normandie,
- Madame Clémence PLASSART, Responsable du service Développement touristique et commerce de la Métropole Rouen Normandie
- Madame Mathilde SCHNEIDER, Conservatrice du Museum d'Histoire naturelle de la Métropole Rouen Normandie,

Étaient absents à cette séance les membres du Comité technique suivants :

- Madame Florence CALAME-LEVERT, Conservatrice du Musée de Beaux-Arts de Rouen de la Métropole Rouen Normandie.

1. Le déroulement de l'appel à créations

Le calendrier de l'appel à créations est le suivant :

- **Phase 1 :**
 - 28 février 2023 :** Date limite de dépôt dématérialisé des candidatures.
 - 1^{er} Mars – 28 mars :** présélection de 92 projets, réalisée par la commissaire artistique en concertation avec le Service forêts/ Direction de l'environnement et la Direction de la Culture.
 - 28 mars - 18 avril :** Etude et évaluation par les membres du Comité technique des 92 dossiers de candidatures présélectionnés.
 - 27 avril :** réunion du Comité technique pour la sélection définitive des 20 candidatures admises à concourir en seconde phase.
- **Phase 2 :**
 - 23 octobre 2023 :** Date Limite de dépôt dématérialisé des 20 projets finalisés.
 - Novembre 2023 :** Sélection par le Jury final des 9 projets lauréats.

Suite à la réception des candidatures en première phase, l'ensemble des membres du Comité technique ont analysé et évalué les 92 projets, via la grille individuelle de notation élaborée sur la base des critères inscrits au règlement. Ces grilles ont été transmises à la Commissaire artistique qui a procédé à un classement des projets.

Le Comité technique s'est ensuite réuni le 27 avril 2023 pour débattre des 20 projets arrivés en tête grâce au total des notes des différentes grilles de notation.

Conformément au règlement, le jury a retenu 20 projets pour lesquels une indemnisation financière de **2 000 € TTC** sera versée comme suit :

- Un 1^{er} versement de 1000 € versé après la visite obligatoire (juin 2023).
- Un 2^e versement de 1000 € versé après la réception du projet finalisé (novembre 2023).

2. Les critères d'appréciation des projets

Intérêt de l'œuvre (esthétique, conceptuel, architectural, spatial...)	Note / 5 pts
Intégration in situ (cadre forestier, aspect monumental...)	Note / 5 pts
Originalité	Note / 5 pts
Faisabilité technique et économique	Note / 5 pts
Durabilité (sur la période complète de l'exposition)	Note / 5 pts
Respect environnemental	Note / 5 pts
Choix des matériaux	Note / 5 pts
Sécurité pour le public	Note / 5 pts

3. Le résultat final du concours

Ont été sélectionnés par le Comité technique pour bénéficier d'une indemnisation de 2000 € TTC et poursuivre le processus de sélection des œuvres de la deuxième édition de Forêt monumentale les candidats suivants :

<u>Candidat</u>	<u>Titre du Projet</u>
Olivier THOMAS	Une cathédrale de vert
Mattia Paco RIZZI alias GRRIZ	Catasta
Mathilde CAYLOU	L'attrape-brume
Will MENTER	Une rivière sonore du possible
Agustin MARTINEZ POBLACION	Une topographie habitée
Roger RIGORTH	Ivy tree cocoon
Association Les PLASTIQUEURS	Origine
Association UVLAB	Le gardien de la forêt
Gabriel PONTOIZEAU	Komomaki
Julie PERCILLIER	Hêtre totem
Julien FAJARDO	Assemblé
Louise LAVALLE	Terre de refuge
Collectif POURQUOI PAS	Antichambre
Rudy et Marie TOULOTTE	S Cargo
Atelier YOKYOK	Les chaumes
Linfeng ZHOU	Le monde dans un gland
Xevi BAYONA	A ladder to heaven
Ewa DĄBROWSKA	Herd
Perrine VILLEMUR	Écla(s=
Jan SAJDAK	Camels

Procès-verbal certifié et approuvé par la Commissaire artistique, Cristina Algarra.

Le 5 mai 2023 à Rouen

Pour le Président et par délégation
La Directrice de la Culture

Christine GAILLARD



